



Bondy, le 23 juin 2010

à l'attention de Monsieur Michel Laurent
Président de l'IRD
Marseille

Déclaration intersyndicale

STREM-SGEN-CFDT, SNPRES-FO, SNTRS-CGT-IRD, SNCS-FSU

NOUS NE SERONS PAS COMPLICES

Monsieur le Président,

Nous tenons à vous rappeler les raisons pour lesquelles nous avons refusé de siéger au CTPC du 18 juin :

- sous couvert de projet de réorganisation des services centraux, vous nous demandez de nous prononcer sur une véritable restructuration touchant l'ensemble de l'Institut ;
- or la direction n'a pas jugé utile de diffuser la moindre information à l'échelle de l'ensemble des personnels de l'IRD ;
- ce faisant, il s'agit d'instaurer un climat d'urgence contraire à toute réflexion concertée et structurée sur la place particulière de l'IRD dans les réformes en œuvre dans l'ensemble des EPST.

En conséquence, les représentants du personnel au CTPC vous ont demandé, le 18 juin, d'informer l'ensemble des personnels et d'organiser la concertation avant de remettre cette restructuration à l'ordre du jour des différentes instances (CTPL, CTPC, Conseil d'Administration).

Encore une fois, vous avez choisi de ne tenir aucun compte de notre demande. Vous préférez faire passer en force cette restructuration, dans la plus grande précipitation, et dans l'opacité la plus totale. Face à ce refus manifeste de dialogue, participer au CTPC du 25 juin reviendrait à cautionner la restructuration elle-même aussi bien que vos méthodes, ce que nous refusons !

Les représentants du personnel ne siégeront pas à ce simulacre de réunion paritaire, ce dont vous portez l'entière responsabilité.

Veuillez recevoir Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

p.o le STREM-SGEN-CFDT
Brigitte GREBAUT

p.o le SNPRES-FO
Christian HARTMANN

p.o le SNCS-FSU
Françoise DUREAU

p.o le SNTRS-CGT
Karine DELAUNAY